



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL  
**Comité Régional des Hauts de France**  
**Commission Brevet Fédéral**

## NOTE D'INFORMATION POUR LE RECYCLAGE DES BF1

### INFORMATIONS FEDERALES

- *Recyclage des BF1 antérieurs à 2019 est à réaliser avant fin Janvier 2020, ce n'est pas un examen mais une remise à niveau*
- *Dans le cas contraire, les BF1 perdront leurs diplômes et seront rayés des listes fédérales, et ne seront plus autorisés à coacher dans les championnats départementaux, régionaux, et concours officiels jeunes*
- *Des nouvelles cartes BF1 au coloris différents vont remplacer les anciennes dès 2021*
- *Pour valider le recyclage, il faudra également présenter son attestation de PSC1 ou en cas de perte de refaire la formation PSC1 ou le SST en cours de validité (valable 2 ans)*
- *Le recyclage sera valable 5 ans*
- **L'inscription à cette formation recyclage BF1 est de 45€**
- *Pour ceux qui passeront l'examen supérieur (BF2) sans y avoir réussi seront considérés comme recyclés*

**NOTA : à partir de 2020, seuls les BF pourront coacher au championnat de France (décision fédérale)**

### MODALITES D'INSCRIPTION AU RECYCLAGE BF1

- 1) S'inscrire sur le site de la FFPJP rubrique "DTN" sous rubrique "formation" date limite **le 30 octobre 2019**
- 2) Envoyer votre **dossier papier complet** (liste des documents à fournir voir dossier d'inscription fédéral) PAR COURRIER à Jean-Christian EVRARD 700 rue Henri Dunant 59240 DUNKERQUE au plus tard pour le **5 novembre 2019 dernier délai**. Tout dossier incomplet sera refusé !!! Si besoin d'informations appeler Jean-Christian EVRARD 06 17 16 41 84
- 3) Fournir obligatoirement la copie du PSC1, si perdu il faudra le repasser ou la copie du SST mais il doit être valable lors de l'inscription si non recyclage à faire
- 4) En fonction du nombre de candidats. Il sera prévu de centraliser les centres de formation dans la mesure du possible en fonction des candidats dans la région ou dans un département suivant le nombre de candidats par département
- 5) Ces formations se feront sur une journée débuteront en décembre 2019 pour se terminer fin janvier 2020.
- 6) En fonction du nombre de candidats. Il sera prévu de centraliser les centres de formation dans la mesure du possible en fonction des candidats dans la région ou dans un département suivant le nombre de candidats par département
- 7) **Pour le recyclage au BF1, les CD participeront à hauteur de 50% des frais d'inscription** pour ceux qui travaillent pour le CR HDF ou leur CD, cette participation financière sera payée en fin d'année au candidat. **Tous les autres frais (50% des frais d'inscription, repas, déplacement, etc...) sont à la charge du club ou du candidat**

### PETIT RAPPEL A L'INTENTION DES CLUBS ET CANDIDATS

*Le coût des formations (intendance et déplacements des formateurs, etc..) est pris en charge par le CR HDF*

*Les Brevets Fédéraux 1<sup>er</sup> degré sont destinés à travailler dans les ETD, et dans l'ETR et l'ETZ pour certains départements, accompagner et coacher vos joueurs ou vos équipes lors des championnats Départementaux ou Régionaux et Championnat de France (à la demande des CD)*

**Responsable ETR**  
**Jean-Christian EVRARD**